



« VIVRE LA MOBILITE LOCALE, NATIONALE ET INTERNATIONALE AFIN DE DYNAMISER SON PARCOURS PERSONNEL ET PROFESSIONNEL »

ASSOCIATION NATIONALE COMPAGNONS BATISSEURS

**NOTE DE RESTITUTION FINALE
DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère de l'Éducation Nationale

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse - MAFEJ

95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13

www.experimentation.jeunes.gouv.fr



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°5 lancé en 2014 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités diversifiées et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'Éducation nationale
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site www.experimentation.jeunes.gouv.fr

FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

THÉMATIQUE : Mobilité et accompagnement vers l'emploi des jeunes Numéro du projet : AP5_23
LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ
Titre : Vivre la mobilité locale, nationale et internationale afin de dynamiser son parcours personnel et professionnel
Objectifs initiaux : <i>Cette expérimentation a eu pour objectif de développer la mobilité (physique, psychique) des jeunes ayant moins d'opportunités. Le postulat de départ du projet est que seul l'empowerment des jeunes permet une véritable acquisition de compétences et un accès durable vers l'emploi.</i>
Public(s) cible(s) : <i>Le public-cible a été composé à 65% de jeunes peu ou pas qualifiés (niveau infra-bac) et à 41% issus des quartiers prioritaires (QPV) ou de zones rurales.</i>
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté : <i>Par la création d'un partenariat de la mobilité et d'un système d'aide financière, le projet a permis à des jeunes d'expérimenter la mobilité, via la participation à différentes actions volontaires et citoyennes</i>
Territoire(s) d'expérimentation : <i>Il s'agissait de territoires urbains et ruraux situés sur les régions suivantes : Nouvelle Aquitaine, Bretagne, Centre, Ile-de-France, Occitanie, Provence, La Réunion et Rhône-Alpes/Auvergne.</i>
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : <i>L'accompagnement à la mobilité s'inscrivait dans une démarche active du faire à laquelle venait s'ajouter une possibilité de soutien financier pour financer le projet du jeune.</i>
Partenaires techniques opérationnels : Partenaires initialement visés dans la convention : Compagnons Bâtisseurs, Alliance, Missions locales, opérateurs de la mobilité, Agence du Service Civique, Agence Erasmus + Partenaires effectifs de l'expérimentation : Compagnons Bâtisseurs, Alliance, Missions locales, opérateurs de la mobilité, Agence du Service Civique, Agence Erasmus +
Partenaires financiers (avec montants): DJEPVA, CGET, DGCS, Agence du Service Civique
Durée de l'expérimentation : (1) Durée initiale : 24 mois (2) Durée effective : 30 mois
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de la structure : Association Nationale Compagnons Bâtisseurs Type de structure : association
L'ÉVALUATEUR DU PROJET/ DU PROGRAMME
Nom de la structure : Fédération « Travail, Emploi et Politiques Publiques » du CNRS Type de structure : Établissement public à caractère scientifique et technologique

SOMMAIRE

I. RAPPEL DES OBJECTIFS ET DU PUBLIC VISE PAR L'EXPERIMENTATION	P5
1.1. OBJECTIFS DE L'EXPERIMENTATION	P5
1.2. PUBLIC VISE ET BENEFICIAIRES DE L'EXPERIMENTATION	P5
1.2.1. PUBLIC VISE	P5
1.2.2. BENEFICIAIRES DIRECTS	P6
A .STATISTIQUES DESCRIPTIVES	P6
B. ANALYSE QUALITATIVE	P8
1.2.3. BENEFICIAIRES INDIRECTS	P10
II. DEROULEMENT DE L'EXPERIMENTATION	P11
2.1. ACTIONS MISES EN ŒUVRE	P11
2.1.1 LA MISE EN PLACE DE RESEAUX REGIONAUX, NATIONAUX ET INTERNATIONAUX DE LA MOBILITE	P11
2.1.2. LE SOUTIEN A LA MOBILITE INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE	P13
2.1.3. L'EXPERIMENTATION DES PARCOURS DE MOBILITE	P15
2.2. PARTENARIATS	P17
2.2.1. PARTENAIRES OPERATIONNELS	P17
2.2.2. PARTENAIRES FINANCIERS	P19
2.3. PILOTAGE DE L'EXPERIMENTATION	P19
2.4. DIFFICULTES RENCONTREES	P20

III. ENSEIGNEMENTS GENERAUX DE L'EXPERIMENTATION	P22
3.1. MODELISATION DU DISPOSITIF EXPERIMENTE	P22
3.2. ENSEIGNEMENTS ET CONDITIONS DE TRANSFERABILITE DU DISPOSITIF	P23
3.2.1. PUBLIC VISE	P23
3.2.2. ACTIONS MENEES DANS LE CADRE DU DISPOSITIF	P24
3.2.3. PARTENARIATS, COORDINATION D'ACTEURS ET GOUVERNANCE	P25
3.2.4. IMPACTS SUR LA STRUCTURE	P26
IV. CONCLUSION	P27
ANNEXES	P28

INTRODUCTION

Le mouvement Compagnons Bâisseurs a pour mission depuis 60 ans d'améliorer l'habitat et le cadre de vie d'habitants rencontrant des difficultés économiques et sociales. La jeunesse a toujours joué un rôle important dans cette mission à travers une participation active aux travaux de chantier selon le principe du « faire, faire avec, faire ensemble ». Issu d'un mouvement international, les Compagnons Bâisseurs ont également permis à des jeunes français et étrangers de s'engager sur les actions mises en œuvre. Néanmoins, il s'agissait jusqu'il y a peu de temps de jeunes autonomes et plutôt diplômés, conscients de la plus-value de leur période d'engagement sur leur parcours.

Depuis presque 10 ans, l'association mène une démarche proactive auprès des partenaires techniques et financiers de la jeunesse et de l'insertion afin de permettre à des jeunes ayant moins d'opportunités de participer aux actions de chantiers d'auto-réhabilitation accompagnée (ARA) auprès des habitants. Ceux-ci doivent effectivement s'impliquer dans la réalisation des travaux de leur logement et, comme les jeunes, sont soutenus par un professionnel de l'association, l'animateur technique. Cette démarche a ainsi permis une mixité des jeunes au sein de notre mouvement puisqu'aujourd'hui environ 60% des volontaires ont un niveau infra-bac.

En outre, le mouvement Compagnons Bâisseurs accueille de nombreux bénévoles sur les projets d'ARA (ex : 600 personnes en 2016) et des salariés en insertion accompagnés dans le cadre de chantiers d'insertion. Parmi eux, la part de jeunes âgés de 15 à 25 ans n'est pas négligeable.

Grace à cette longue expérience, les Compagnons Bâisseurs ont constaté qu'une mobilité concrète permettant à un jeune de bouger avait un effet levier important sur son parcours, souvent bien plus important qu'un seul accompagnement à la mobilité. Une mobilité concrète accompagnée est en effet un puissant vecteur d'autonomisation des personnes, notamment des jeunes, en ce sens qu'elle fait appel à de nombreuses compétences (adaptation, gestion du stress, sens de l'organisation...). Elle a d'abord pour effet de bousculer la personne en la sortant de sa zone de confort. Cela sera d'autant plus fort selon qu'il s'agira d'une mobilité locale ou internationale, la gestion de la communication et des transports internationaux s'ajoutant aux autres efforts demandés. C'est la raison pour laquelle l'association nationale Compagnons Bâisseurs (ANCB) s'est intéressée à l'appel à projets 5 « Mobilité et accompagnement vers l'emploi des jeunes » lancé en 2014 par le Fonds d'Expérimentation Jeunesse.

En effet, il existait déjà à cette époque des petites expérimentations de mobilité locale et internationale pour des jeunes peu autonomes et généralement sans qualification. Néanmoins, cela restait des initiatives éparses, peu visibles et peu coordonnées à l'échelle nationale. En outre, la question de la mobilité matérielle (permis de conduire, véhicule...) était absente des propositions faites au public-jeune inscrit dans les actions développées par l'association. Le soutien apporté par le Fonds d'Expérimentation Jeunesse et le groupe Total a permis de changer cette situation et donc de pouvoir mener une véritable expérimentation nationale et axée sur l'accompagnement à une mobilité concrète et physique des jeunes.

I. RAPPEL DES OBJECTIFS ET DU PUBLIC VISE PAR L'EXPERIMENTATION

1.1. Objectifs de l'expérimentation

Inspirée des techniques d'éducation populaire, l'expérimentation avait pour objectif général de permettre à plus de 300 jeunes de pouvoir mettre en place un projet de mobilité et, le cas échéant, de vivre une expérience de mobilité en France ou à l'étranger. Il s'agissait clairement de favoriser le développement de la capacité d'agir, l'empowerment, des jeunes ayant un bas niveau de qualification et peu autonomes.

Au-delà de cet objectif général, le projet avait 3 objectifs stratégiques spécifiques :

- créer un partenariat régional, national et international de la mobilité.

Il s'agissait d'un objectif fondamental car ce partenariat devait permettre d'asseoir l'ensemble de l'expérimentation sur des bases de développement. Le mouvement des Compagnons Bâtisseurs avait développé depuis quelques années des expérimentations liées à la mobilité internationale des jeunes. Des partenariats bilatéraux avec quelques structures associatives avaient ainsi été mis en place. Néanmoins, ces expériences étaient limitées et éparées.

En outre, un axe du projet concernait l'accès à des solutions matérielles de mobilité (permis de conduire, possession de véhicule...). Or, les Compagnons Bâtisseurs étaient néophytes sur ce champ d'action ce qui nécessitait de construire toutes les bases du partenariat.

- développer l'apprentissage et le goût de la mobilité

De manière plus concrète, cet objectif concernait la question du cadre d'information et d'accompagnement des jeunes dans leur réflexion et la mise en place de projets de mobilité. Il s'agissait surtout de développer des outils devant permettre aux accompagnateurs de pouvoir faire entrer et suivre les jeunes dans l'expérimentation.

Tout était donc à construire puisque les Compagnons Bâtisseurs n'avaient jamais vraiment formalisé l'accompagnement à la mobilité des jeunes testé depuis quelques années.

- favoriser l'accès à l'emploi et à la formation

Le postulat de départ du projet est de considérer que l'accompagnement, bien qu'essentiel, ne suffit pas pour permettre aux jeunes d'acquérir des compétences qui leur permettront de mieux accéder à l'emploi durable. Il est en effet essentiel qu'ils soient dans une posture d'apprentissage et d'acteur en mouvement d'un projet.

A travers cet objectif, il s'agissait donc de permettre aux jeunes de pouvoir expérimenter de manière concrète la mobilité, que ce soit à travers une mobilité physique (en France ou à l'étranger) ou un accès à une solution matérielle de mobilité (passage du permis de conduire...).

1.2. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1.2.1. Public visé

Le public-cible du projet était majoritairement composé de plus de 300 jeunes majeurs peu autonomes et/ou ayant un faible niveau de qualification. En effet, 75% des jeunes devaient avoir un niveau infra-bac. En outre, il était prévu qu'il y ait une majorité de personnes issues

des territoires prioritaires (QPV, zones rurales notamment) et qu'une attention particulière soit apportée à la mixité hommes/femmes.

Il devait principalement s'agir de personnes ayant entamé un parcours au sein de nos associations et pour lesquels la mobilité constituait un enjeu important d'accès à l'emploi. Concrètement, il s'agissait de volontaires en service civique, de bénévoles ou de salariés en insertion.

D'autre part, afin de pouvoir consolider les partenariats et d'élargir le périmètre d'action, il pouvait également s'agir de jeunes identifiés par des partenaires (missions locales, point d'information jeunesse...) et orientés vers le mouvement Compagnons Bâisseurs.

1.2.2. Bénéficiaires directs

A .Statistiques descriptives

Au total, 210 jeunes sont entrés dans l'expérimentation pendant la durée du projet (30 mois). Il n'y a pas d'écart significatif entre le public visé et le public ayant participé à l'action. Ainsi, plus de 65% des jeunes avaient un niveau infra-bac et seulement 9% avaient un niveau supérieur au baccalauréat.

En outre, plus de 40% des jeunes étaient situés sur des territoires prioritaires (QPV, zones rurales) et, parmi les autres territoires, une majorité des jeunes étaient issus de quartiers urbains défavorisés (chômage plus important notamment).

Il y a eu enfin une très large majorité de jeunes à être entrés dans l'expérimentation dans le cadre d'un parcours plus global (bénévolat, salariat, volontariat) et tout particulièrement des jeunes en service civique (75%).

Il s'agissait essentiellement de jeunes majeurs ayant un âge compris entre 18 et 21 ans.

Voici les données détaillées :

	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques	
1. Jeunes	
Âge	
Moins de 6 ans	
6-10 ans	
10-16 ans	
16-18 ans	9
18-25 ans	201
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	
Situation	
Elèves en pré-élémentaire	
Elèves en élémentaire	
Collégiens	
Lycéens en LEGT	
Lycéens en lycée professionnel	
Jeunes apprentis en CFA	
Étudiants du supérieur	
Demandeurs d'emploi	13
Actifs occupés	
Autres : volontaires, bénévoles	157
Autres : salariés en insertion, stagiaires de la formation professionnelle	40
Niveau de formation	
Infra V	46
Niveau V	70
Niveau IV	74
Niveau III	5
Niveau III	11
Niveau I	4
Sexe	
Filles	58
Garçons	152
2. Adultes	
Qualité	
Parents	
Enseignants	
Conseillers d'orientation-psychologues	
Conseillers principaux d'éducation	
Conseillers d'insertion professionnelle	
Animateurs	
Éducateurs spécialisés	
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	

B. Analyse qualitative

La démarche développée par le mouvement Compagnons Bâisseurs a été construite autour d'une approche parcours. Il s'agissait pour la plupart de jeunes déjà identifiés au sein de nos associations et qui avaient entamé un parcours plus ou moins long sur différentes actions. En majorité, les jeunes étaient engagés en tant que volontaires en service civique (75%) afin d'aider des habitants à réhabiliter leur logement. Près de 60% de ces jeunes avaient un niveau infra-bac et des parcours personnels assez compliqués. Ils étaient souvent peu autonomes et peu habitués à la mobilité ce qui explique qu'une part importante de ces jeunes soit entrée dans l'expérimentation. C'est également la même démarche et la même logique qui a permis à des salariés en insertion (15%) et à des bénévoles (5%) d'entrer dans le dispositif.

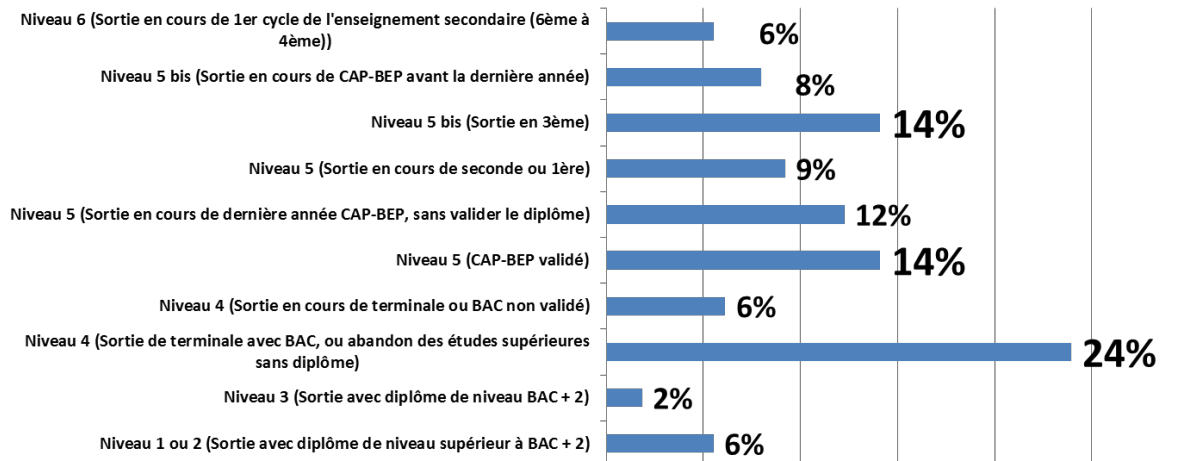
Cette approche a, comme nous le verrons, permis de bénéficier de certains avantages mais elle a eu un écueil important. Le nombre de jeunes entrés dans l'expérimentation (210) est en effet sensiblement plus faible que celui prévu (385) lors de la signature de la convention avec le Fonds d'Expérimentation Jeunesse. Cette situation est liée au fait que cet objectif ambitieux était directement lié à un autre objectif, celui du mouvement Compagnons Bâisseurs de développer par 10 en 5 ans le nombre d'actions développées. Ce projet politique nommé « Une solidarité à bâtir : 2013-2018 » était notamment soutenu par un programme d'investissement d'avenir. Mais, le développement prévu a été plus lent que prévu ce qui a directement influé sur le nombre de jeunes entrant sur nos actions et, de manière indirecte, sur l'expérimentation liée à la mobilité des jeunes. Une plus grande prudence aurait permis d'éviter cet écueil et servira d'enseignement.

Les avantages de la démarche sont par contre assez importants, non négligeables et ont largement contrebalancé ce problème (cf. enseignements du projet). Cela a notamment permis de toucher facilement le public-cible puisque les jeunes engagés au sein du mouvement Compagnons Bâisseurs avaient majoritairement un profil peu ou pas qualifiés. Parmi les 65% de jeunes ayant un niveau infra-bac, un tiers avaient ainsi un niveau V bis ou VI dont un certain nombre était confronté à des difficultés d'apprentissages liées à la langue française (ex : jeunes migrants ou rencontrant des difficultés d'illettrisme).

De manière plus précise, seuls 40% des jeunes avaient un diplôme dont :

- 9% avaient un diplôme supérieur au bac (licence...)
- 20% avaient un baccalauréat ;
- 11% avaient un certificat d'aptitudes professionnelles.

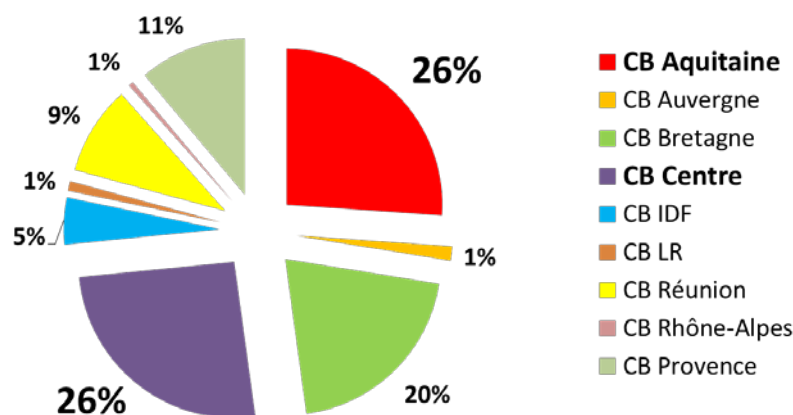
Niveau de formation



Il s'agissait donc pour la plupart de jeunes décrocheurs et, de manière générale, de jeunes chômeurs, déclarés ou pas, en panne de projet professionnel. 75% d'entre eux déclaraient être à la recherche d'un emploi à leur entrée dans l'expérimentation. Ils étaient généralement suivis soit par la mission locale (les volontaires), soit par Pôle emploi (les salariés en insertion).

Il y avait une majorité d'hommes (72%) ce qui est lié à la typologie des différents supports d'engagement de ces jeunes au sein des associations. En effet, ils participaient pour la plupart à des chantiers de rénovation qui attirent généralement davantage le public masculin. Néanmoins, une attention particulière à la mixité des publics a permis d'avoir près de 30% de femmes au sein de l'expérimentation. En outre, près de 60% de ces jeunes avaient un âge compris entre 19 et 22 ans. Cela s'explique finalement assez bien puisqu'il s'agit d'une période où il est important de devenir autonome et donc de trouver un emploi. Et, de nos jours, pour y parvenir, il est de plus en plus important de développer sa mobilité.

Bien que le projet ait une dimension nationale, il a principalement concerné quelques régions sur lesquelles les Compagnons Bâisseurs sont implantés et qui avaient souhaité participer à cette expérimentation (Nouvelle Aquitaine, Bretagne, Centre, Ile-de-France, Occitanie, Provence, La Réunion et Rhône-Alpes/Auvergne). Et parmi celles-ci, certaines ont développé largement l'action alors que d'autres ont pris une part minimale au sein du projet :



De manière plus précisée, il est à noter que ces jeunes étaient majoritairement domiciliés en milieu urbain/périurbain (84%). Cela s'explique également par la typologie des actions développées par les Compagnons Bâtisseurs. En effet, elles se situent majoritairement situées en ville et bénéficient d'une visibilité et de partenariats clairement liés à ce périmètre. En outre, près de la moitié de ces jeunes vivaient dans des territoires prioritaires, principalement dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville (39%), le reste des jeunes se situant en zone de revitalisation rurale.

Enfin, au-delà de critères facilement quantifiables, il est important de souligner que le public-cible avait majoritairement les caractéristiques suivantes :

- peu d'autonomie nécessitant la mise en place d'un soutien renforcé,
- difficultés économiques et/ou sociales importantes,
- faible expérience de la mobilité à l'échelle locale ou internationale,
- niveau d'acquisition des compétences sociales généralement moyen voire bas.

1.2.3. Bénéficiaires indirects

L'expérimentation avait pour objectif de permettre aux jeunes d'expérimenter, de manière concrète, la mobilité (ex : projet solidaire à l'étranger, passage du permis de conduire..) afin d'améliorer leurs conditions d'accès au marché du travail. Le bénéfice de l'action est ainsi principalement individuel et concerne directement la personne. Au-delà du caractère d'intérêt général du projet (cohésion sociale, insertion professionnelle), il est donc difficile d'identifier des bénéficiaires indirects à proprement parler.

Néanmoins, cette action s'appuyait sur une démarche concrète et très souvent solidaire s'inscrivant dans le *Faire*. Ainsi, de nombreux jeunes, au travers de leurs actions de mobilité, se sont engagés en France ou à l'étranger sur des projets sociaux ou environnementaux aux travers desquels les populations locales ont pu clairement tirer un bénéfice. Il s'agissait par exemple d'un jeune parti s'engager 2 semaines en Grèce afin de participer, pendant la période des vacances, à des animations auprès d'enfants en situation de handicap. Ou d'un jeune ayant participé à la construction de vestiaires à Paris destinés à être utilisés par des personnes SDF. En ce sens, il existe de nombreux bénéficiaires directs mais très différents selon la typologie du projet.

II. DEROULEMENT DE L'EXPERIMENTATION

2.1. Actions mises en œuvre

Afin de répondre à l'ensemble des objectifs du projet, l'expérimentation liée à la mobilité des jeunes a été construite autour de 3 actions :

- Action 1 - Mise en place de réseaux régionaux, nationaux et internationaux de la mobilité ;
- Action 2 - Soutien à la mobilité individuelle et collective ;
- Action 3 - Expérimentation des parcours de mobilité.

2.1.1 La mise en place de réseaux régionaux, nationaux et internationaux de la mobilité

Avant le démarrage de l'expérimentation, le mouvement Compagnons Bâisseurs disposait d'une expérience dans la mise en place de partenariats avec des structures basées sur d'autres pays européens. Néanmoins, il s'agissait d'actions sporadiques et peu coordonnées. En outre, l'ANCB n'avait jamais travaillé sur la question de l'accès à des solutions matérielles de mobilité (permis de conduire, véhicule...) et manquait de repères sur les projets innovants. Il y avait donc un travail conséquent de construction de partenariats à réaliser.

Le projet ayant un caractère national, il a d'abord fallu élaborer le partenariat de projet à l'échelle des Compagnons Bâisseurs. L'objectif était à la fois de déterminer le cadre d'animation du projet mais aussi de fixer les règles financières liées à l'accompagnement des publics mais aussi au soutien des projets de mobilité portés par les jeunes.

L'animation nationale du projet a ainsi été assurée à travers la mise en place d'un comité de pilotage et d'un comité d'animation. Le comité de pilotage était l'instance de discussion et de validation des orientations générales du projet. Il était animé par l'ANCB, et a été organisé 3 fois au cours du projet (cf. pilotage de l'expérimentation).

Le comité d'animation était l'instance de mise en place et de suivi des orientations fixées par le comité de pilotage. Il a constitué l'outil principal d'animation du projet et a permis de faciliter la communication interne et donc l'implication du réseau CB au sein du projet. Il était également animé par l'ANCB et se réunissait tous les 3 à 6 mois. Au total, 6 comités ont été organisés. Il était composé d'acteurs opérationnels du projet (cf. pilotage de l'expérimentation).

Ces instances ont notamment été le lieu de réflexion et de validation d'outils destinés à développer le partenariat de projet, notamment sur le territoire français. Ils peuvent être classés en 2 catégories :

- les outils d'aide à la construction et à la formalisation de partenariats. Il y a d'abord fallu asseoir et clarifier les règles internes liées au partenariat entre associations Compagnons Bâisseurs. Dès le début du projet, une **convention de partenariat** a précisé les objectifs du projet et notamment les montants des aides financières qui seraient distribuées entre toutes les structures. C'était un enjeu important car ces aides permettaient clairement d'avoir un effet levier sur la participation et qu'elles étaient importantes. En effet, elles étaient de plus

de 70000€, soit 60% de montant financé par le Fonds d'Expérimentation Jeunesse, dont la moitié était destinée à financer les projets de mobilité des jeunes. Les **règles liées à la procédure d'entrée dans l'expérimentation et d'attribution du bonus mobilité** (cf. 2.1.3) ont été également débattues et formalisées au travers d'une note explicative.

Il y a également eu la construction d'une **base de données** recensant des structures en Europe et au-delà qui avaient une activité similaire ou proche à celle menée par les Compagnons Bâtisseurs. Ce travail était important en ce sens qu'il permettait de pouvoir développer des partenariats internationaux aux travers desquels les jeunes pouvaient vivre et expérimenter des projets de mobilité. Au total, ce sont plus de 50 structures qui ont été identifiées fin 2016 et, parmi elles, quelques contacts ont permis de poser les bases d'un partenariat pour l'avenir.

- **les outils de communication externe.** Le comité d'animation a d'abord travaillé sur la rédaction d'une **plaquette de présentation** du projet afin de pouvoir sensibiliser des partenaires français à l'expérimentation. Ce document a été diffusé assez largement, notamment auprès des associations menant des actions liées à une mobilité matérielle (ex : plateforme Wimoov, membres de la fédération FARE...).

Dans le même sens, un **numéro de notre lettre d'information** a été consacré à l'expérimentation menée par l'ANCB. Ce document a été largement diffusé auprès de nos différents partenaires.



En outre, afin de pouvoir communiquer auprès des accompagnateurs et des jeunes, un **clip vidéo illustrant un projet de mobilité internationale** a été réalisé au cours de l'année 2015.

Ces différents outils ont permis de nouer des contacts et d'envisager des partenariats nationaux avec des structures auparavant peu connues des Compagnons Bâtisseurs :

- les plateformes Wimoov ont ainsi été rencontrées à plusieurs reprises en étant notamment invitées à présenter leurs actions lors de réunions (comité de pilotage notamment). Des pistes de partenariat ont été évoquées au niveau national et des collaborations ont été mises en place sur différents territoires (Marseille, Tours, Paris).
- la fondation FACE a également été rencontrée plusieurs fois et sollicitées pour présenter leur action lors de formations à destination des accompagnateurs. Une rencontre au siège national a permis d'identifier des collaborations futures.
- l'Union Nationale des Missions locales a été enfin rencontrée et a participé à différentes actions organisées par les Compagnons Bâtisseurs. Des articles sont parus dans les lettres d'information respectives.

Au niveau international, une **plaquette de présentation** du projet a été créée afin de sensibiliser les associations sur la possibilité d'accueillir ou d'envoyer des jeunes sur des actions liées à la solidarité ou à la protection de l'environnement. Le dispositif s'est particulièrement appuyé sur le programme développé par l'Union européenne et géré en France par l'Agence Erasmus plus. Au total, cela a permis la construction de partenariats avec une vingtaine d'associations (cf. partenariats).

2.1.2 Le soutien à la mobilité individuelle et collective

Cette action était centrale puisqu'elle permettait de pouvoir accompagner les jeunes dans la conception et la mise en place de leurs projets de mobilité. Elle a été principalement construite autour de **2 axes** : la **formation des professionnels** et l'accompagnement des jeunes.

Le cœur d'activité du mouvement Compagnons Bâisseurs est la rénovation de l'habitat de personnes en difficulté sociale et économique. Bien que la participation de la jeunesse et la dimension européenne de notre histoire aient un lien évident avec la mobilité, le réseau et tout particulièrement les accompagnateurs avaient besoin d'être formés et outillés pour pouvoir accompagner les jeunes sur leurs projets de mobilité.

Au cours du 1^{er} semestre 2015, l'ANCB a ainsi organisé une **formation sur l'accompagnement des jeunes ayant moins d'opportunités (JAMO) sur un projet de mobilité nationale ou internationale**. Il s'agissait d'une formation collective organisée sur 2 jours à Paris. Une journée était consacrée à la mobilité des JAMO : le périmètre (la mobilité, les caractéristiques du public...), les freins à leur mobilité, les bénéfices d'une mobilité et les enjeux de l'accompagnement à la mobilité. La seconde partie de la formation a été axée sur les pratiques d'accompagnement notamment à travers de mises en situation professionnelle. Cela a ainsi permis un temps d'échanges et d'analyses de pratiques. Au total, 14 professionnels ont participé à cette formation.

Afin de pouvoir capitaliser les enseignements liés à cette thématique, l'ANCB a également réalisé une **fiche synthétique** reprenant les éléments essentiels à connaître et à maîtriser lors de la mise en œuvre de ce type de projet (opportunités, méthodes et impacts de la mobilité). Un **clip vidéo lié à la préparation au départ d'un jeune** (craintes et attentes du jeune, résultats attendus) a également été réalisé, le support audiovisuel étant

particulièrement efficace auprès de ce public.



ACCOMPAGNEMENT À LA MOBILITE NATIONALE ET INTERNATIONALE

FICHE N°13

Les Compagnons Bâisseurs sont fiers d'un mouvement international qui place la mobilité des jeunes comme une des composantes du projet jeunesse. D'abord centrée sur les chartes internationales de bénévoles et l'accueil de volontaires à long terme (2007 notamment), elle est depuis 2008 également axée sur l'accès à l'étranger de jeunes ayant moins d'opportunités sur des missions de volontariat.

LES OPPORTUNITES DE MOBILITE

La mobilité est surtout perçue différemment en fonction de son statut de volontaire. Il existe principalement 3 situations :

- Le jeune est issu d'un autre territoire (étranger) aux fins de l'insertion de l'association. Il est hébergé à la maison des volontaires. La mobilité est alors une conséquence directe de son volontariat.
- Le jeune résidant dans le même pays que l'association. La mobilité est alors obtenue par plaisir selon les envies du jeune et les associations.
- Chaque jeune a néanmoins accès aux mêmes possibilités de mobilité de volontariat que le volontaire résidant en France de son pays.
- Les rencontres nationales permettent aux volontaires de se retrouver pendant 3 jours sur un même site et d'échanger dans une ambiance de mobilité nationale. Elles peuvent servir de l'occasion de réseautage dans un accompagnement (cf. fiche n°16).
- Des échanges de volontaires permettent l'accès de jeunes sur d'autres lieux d'accueil CE pendant une semaine à minima. Ils sont organisés sur le même territoire ou le monde. Cela permet au volontaire de découvrir une autre région et une autre expérience.
- Les chartes internationales de bénévoles offrent à des jeunes de tous une expérience collective de mobilité, de cultures diverses, en France ou à l'étranger (tourisme, volontariat...).
- Les projets de volontariat à l'étranger permettent à des

La mobilité est devenue un enjeu majeur pour les jeunes ayant moins d'opportunités.

Il est important de leur proposer un accompagnement adapté à leur situation et à leur âge. CE travaille à améliorer son offre afin d'être plus efficace et mieux adaptée.

Enfin, l'ANCB a bénéficié d'un accompagnement de l'Agence nouvelle des solidarités actives (ANSA) afin de permettre au mouvement Compagnons Bâisseurs de mieux repérer l'offre territoriale de mobilité liée à des solutions matérielles (ex : plateformes...). Cela constituait un enjeu important puisque les Compagnons Bâisseurs étaient totalement néophytes sur le sujet et que cela freinait clairement les possibilités de partenariat. Après discussion, il a été décidé de choisir la région Aquitaine comme territoire. L'ANSA a d'abord réalisé un **diagnostic** complet sur cette région reprenant l'ensemble des acteurs présents et les aides existantes tant au niveau national et local. Plusieurs réunions de présentation du diagnostic ont ensuite été organisées afin de sensibiliser les partenaires (Wimoov, missions locales, FACE...) et les Compagnons Bâisseurs (Bordeaux, Paris). Afin de permettre aux accompagnateurs de s'approprier la démarche, une **fiche méthodologique de construction d'un tel diagnostic** a également été rédigée.

De manière parallèle à la formation des professionnels, l'ANCB a également travaillé à la conception et la mise en place d'outils et d'actions d'accompagnement des jeunes. En amont du lancement du projet, il a d'abord fallu créer un outil permettant d'appuyer les professionnels du réseau mais aussi de suivre au niveau national l'évolution de l'expérimentation. Le groupe de travail a ainsi conçu un **outil de pré-diagnostic de la mobilité** du jeune permettant à chaque accompagnateur de mieux identifier la problématique de chaque personne, sa situation face à la mobilité mais aussi son projet de mobilité.

Cet outil n'est pas comparable aux diagnostics mobilité réalisés par des acteurs spécialisés dans l'accompagnement, notamment les conseillers mobilité. Il a en effet une fonction tant d'accompagnement, en étant la 1^{ère} étape du travail, qu'administrative (entrée et suivi dans l'expérimentation). Il recense de nombreuses questions sur le profil mobilité du jeune (situation matérielle, pratiques de mobilité...) et se termine avec l'identification d'un projet souhaité par le jeune et soutenu par son accompagnateur. Chaque jeune ayant un projet de mobilité devait ainsi répondre à ce pré-diagnostic. Le cas échéant, il pouvait être orienté vers un acteur spécialisé pour réaliser un diagnostic complet. Afin d'optimiser le travail de centralisation des informations, cet outil était online.

De même, un **outil d'évaluation online** a également été créé afin de permettre aux accompagnateurs et aux jeunes de pouvoir dresser un bilan du projet mis en place et de mesurer l'impact du projet sur ceux-ci (employabilité).

Un travail particulier autour de la mobilité internationale des jeunes a enfin été mené. L'idée était de permettre aux professionnels de mieux préparer les jeunes à une expérience de mobilité internationale. Cet axe a notamment été travaillé autour de 2 outils :

- la création et l'animation **d'ateliers de mobilité** à destination des jeunes. Ces ateliers ont été construits à partir des enseignements des expériences menées par l'Agence Erasmus + et par les partenaires de la mobilité internationale des JAMO. Une animatrice/formatrice est ainsi intervenue afin de travailler avec les professionnels afin de travailler sur des situations concrètes et problématiques de mobilité (travail sur les peurs et représentations, organisation de la mobilité, gestion du stress...).

De même, afin de pouvoir expérimenter les acquis de la formation, 2 ateliers de préparation au départ ont été organisés avec 25 jeunes afin de travailler sur tous ces aspects.

- la rédaction d'un **guide du tutorat linguistique à l'anglais**. L'objectif était de permettre l'apprentissage des bases de l'anglais entre pairs (jeunes), la présence de jeunes bilingues au sein des équipes de jeunes rendant ce travail possible. Il s'inspire de la méthode d'apprentissage Callan favorisant un apprentissage actif de répétition et d'apprentissage intuitif.

Afin d'adapter l'apprentissage au contexte des jeunes, 8 leçons ont été écrites à partir de thématiques utiles lors d'un volontariat à l'international (se présenter, se repérer, communiquer dans les transports...). Une dizaine de jeunes ont été ensuite formés à la méthode (octobre 2016) afin qu'ils puissent devenir « enseignants » et être en capacité d'initier les jeunes avant leur expérience de mobilité internationale.

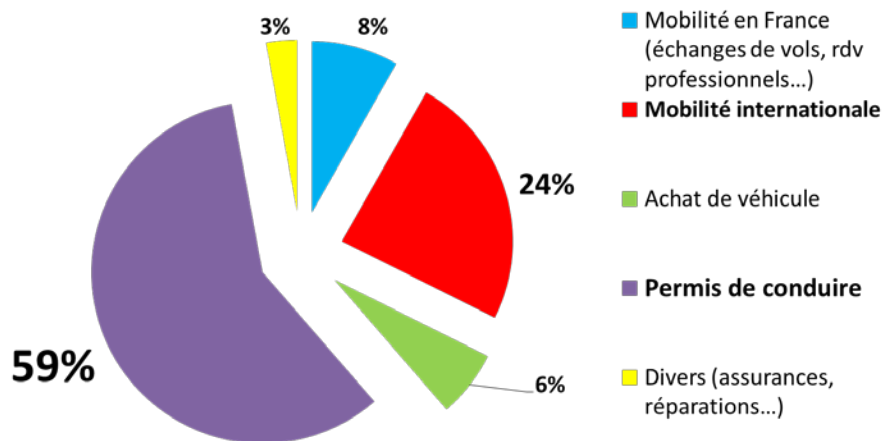


En dehors de ces initiatives nationales, il est enfin important de souligner que, tout au long de l'expérimentation, les associations régionales Compagnons Bâisseurs avaient l'opportunité de pouvoir mettre en place des actions et des outils spécifiques. Dans certains cas, la capitalisation de ces pratiques a même permis d'essayer des expérimentations. C'est le cas des **journées de mobilité** aux travers desquelles les jeunes urbains étaient invités à réaliser un itinéraire important en utilisant l'ensemble des transports publics (bus, métro, bateau...). A travers cette action, les jeunes pouvaient acquérir la connaissance des réseaux de transports existants.

2.1.3. L'expérimentation des parcours de mobilité

Il s'agissait d'un objectif important puisqu'il était au cœur du postulat du projet, le *Faire*. En effet, le souhait de l'ANCB était de ne pas limiter l'expérimentation à un travail lié à l'accompagnement des jeunes à la mobilité. Il fallait renforcer et structurer cet accompagnement mais il était essentiel qu'il soit accompagné d'expérimentation de projets de mobilité pour chacun des jeunes concernés. A travers cet objectif, les jeunes devenaient réellement acteurs de leur projet ce qui favorisait leur apprentissage et donc leur insertion professionnelle.

L'ensemble des jeunes participants à l'expérimentation ont ainsi développé un projet lié à leur mobilité, celui-ci étant identifié dès le début à travers le pré-diagnostic online. Une très large majorité de projets ont concerné l'accès au permis de conduire. Cela s'explique par la proportion de jeunes entrés dans l'expérimentation (73%) ainsi que par l'importance de ce diplôme dans l'accès à l'emploi. Parmi les projets de mobilité, un faible nombre a concerné l'acquisition d'un moyen de déplacement même si très peu de jeunes en disposaient (21%).



Les projets de mobilité nationale et internationale ont représenté près d'un tiers des projets (32%) dont 2/3 étant des projets internationaux. Il s'agissait exclusivement de projets en lien avec des associations étrangères, principalement européennes, dont l'activité concernait le secteur de la solidarité et de l'environnement. Les jeunes avaient généralement pour rôle de participer à des animations menées en direction des populations locales.

L'ensemble de ces projets pouvaient bénéficier d'une aide financière de droit commun ou du **bonus mobilité** mis en place par l'ANCB dans le cadre de cette expérimentation. Il s'agissait d'une aide financière au projet d'un montant compris entre 150€ et 500€. Les différentes modalités d'attribution de ce bonus ont été déterminées par le comité d'animation lors de la phase de lancement de l'expérimentation. Ce règlement prévoyait que ce bonus devait permettre de boucler le plan de financement du projet porté par le jeune afin de faire un effet levier. Afin de ne pas alourdir le dispositif, seul l'accompagnateur du jeune était consulté afin de valider ou non l'octroi de l'aide financière.

Il est important de souligner que l'ensemble des aides prévues par les conventions financières ANCB/associations (30 000€) régionales ont été consommées. Au total, 65 projets de mobilité ont ainsi pu obtenir ce cofinancement exceptionnel (sur 120 demandes formulées par les jeunes).



Projet de mobilité de 3 mois à Montréal (2016)



Journée mobilité organisée à Marseille (2016)

2.2. Partenariats

2.2.1. Partenaires opérationnels

Tout au long de l'expérimentation, l'ANCB a tenté de nouer des contacts, de manière directe ou via le réseau Compagnons Bâisseurs, afin de permettre à des partenariats bilatéraux puissent émerger. C'était particulièrement le cas auprès des structures de la mobilité gérant les solutions matérielles et locales de mobilité (ex : plateformes). Bien que l'ANCB ait une vision plutôt précise des partenariats développés par certaines structures régionales, il est possible qu'il manque certaines informations.

Le tableau ci-dessous dresse l'ensemble des partenariats concrets liés à la participation à l'animation du projet expérimental (comités) ou à l'accueil/l'accompagnement des jeunes sur des supports de mobilité.

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
Association Mais cidadania (Portugal)	Association loi 1901	Accueil et accompagnement de jeunes
Cocat (Espagne)	Association loi 1901	Accueil et accompagnement de jeunes
Compagnons Bâisseurs Auvergne	Association loi 1901	Accueil et accompagnement de jeunes
Compagnons Bâisseurs Aquitaine	Association loi 1901	Accueil et accompagnement de jeunes Membre du comité d'animation
Compagnons Bâisseurs Belgique	Association loi 1901	Accueil et accompagnement de jeunes
Compagnons Bâisseurs Bretagne	Association loi 1901	Accueil et accompagnement de jeunes Membre du comité de pilotage
Compagnons Bâisseurs Centre val de loire	Association loi 1901	Accueil et accompagnement de jeunes Membre du comité d'animation et de pilotage
Compagnons Bâisseurs Ile-de-France	Association loi 1901	Accueil et accompagnement de jeunes Membre du comité d'animation
Compagnons Bâisseurs Languedoc-roussillon	Association loi 1901	Accueil et accompagnement de jeunes

Compagnons Bâtisseurs Provence	Association loi 1901	Accueil et accompagnement de jeunes Membre du comité d'animation et de pilotage
Compagnons Bâtisseurs Réunion	Association loi 1901	Accueil et accompagnement de jeunes
Compagnons Bâtisseurs Rhône-Alpes	Association loi 1901	Accueil et accompagnement de jeunes
Cotravaux	Association loi 1901	Membre du comité de pilotage
De amicitia (Espagne)	Association loi 1901	Accueil et accompagnement de jeunes
Elix (Grèce)	Association loi 1901	Accueil et accompagnement de jeunes
Estyes	Association loi 1901	Accueil et accompagnement de jeunes
France volontaires	Association loi 1901	Membre du comité de pilotage
Fondation FACE	Fondation d'utilité publique	Membre du comité de pilotage
Grenzenlos (Autriche)	Association loi 1901	Accueil et accompagnement de jeunes
Ice hearts (Finlande)	Association loi 1901	Accueil et accompagnement de jeunes
IBG	Association loi 1901	Accueil et accompagnement de jeunes
Kom 018 (Serbie)	Association loi 1901	Accueil et accompagnement de jeunes
Link	Association loi 1901	Accueil et accompagnement de jeunes
Lunaria	Association loi 1901	Accueil et accompagnement de jeunes
Projektor (Suède)	Association loi 1901	Accueil et accompagnement de jeunes
Radi vidi pats	Association loi 1901	Accueil et accompagnement de jeunes
Union française (Canada)	Association loi 1901	Accueil et accompagnement de jeunes
Union nationale des missions locales	Association loi 1901	Membre du comité de pilotage
Wimoov	Association loi 1901	Accueil et accompagnement de jeunes Membre du comité de pilotage
Xchange Scotland (Royaume-Uni)	Association loi 1901	Accueil et accompagnement de jeunes

Au total, ce sont ainsi **plus de 30 structures ayant participé de manière active** au sein de l'expérimentation.

2.2.2. Partenaires financiers

Le budget prévisionnel de l'expérimentation était d'un montant total de 206 k€ sur l'ensemble de la durée. Au final, il n'y a pas eu d'écart significatif avec le bilan financier puisque celui-ci est de 171 k€ (- 16%). Il est à noter que le partenariat financier s'est principalement construit autour du Fonds d'Expérimentation Jeunesse (cf. tableau). De nombreux partenaires privés ont également été sollicités pendant les 30 mois du projet alors que l'ANCB n'envisageait pas initialement de créer des partenariats privés.

Au-delà du partenariat évoqué au travers de ce bilan, il est important de souligner que d'autres structures ont contribué financièrement, de manière indirecte, à l'expérimentation. En effet, l'objectif de ce projet étant de permettre la mise en place d'un projet de mobilité par jeune (soit 210), chaque jeune a ainsi mobilisé avec l'aide de son accompagnateur des financements locaux complémentaires à l'aide apportée par le FEJ (cf. bonus mobilité). Ce sont notamment les missions locales et les collectivités qui ont cofinancé ces projets. En outre, pour les projets de mobilité internationale, l'Agence Erasmus + a également joué un rôle important en apportant des financements pour plus de 40 projets (SVE court terme). Sans ces apports financiers, les projets de mobilité n'auraient pas pu se mettre en place ce qui aurait fortement impacté l'expérimentation.

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	67%
Cofinancements extérieurs à la structure	33%
Autofinancement	0%

2.3. Pilotage de l'expérimentation

Le pilotage du projet a été assuré par un comité de pilotage, organe de consultation et de validation du projet. Il était assisté par un comité d'animation qui jouait le rôle d'un groupe de travail chargé de la mise en place et du suivi des orientations du comité de pilotage. Au démarrage du projet, il avait été décidé d'inviter des représentants d'organisations diverses (associations, institutions, entreprises) afin de pouvoir bénéficier d'un pilotage le plus complet possible.

En outre, il était important qu'il y ait également une mixité en termes de types de mobilité (solutions matérielles, internationale...). Il y a ainsi eu 19 structures invitées à participer au pilotage de cette action :

Agence du service civique (institution)	Fondation Agir Contre l'Exclusion (fondation)
Agence française Erasmus + (institution)	Fédération FARE (association)
Agence Nationale des Solidarités Actives (association)	FASTT (association)
CNRS - Fédération "Travail, Emploi et Politiques Publiques" (établissement public)	Fondation Total (fondation)
Compagnons Bâisseurs IDF (association)	France volontaires (association)
Compagnons Bâisseurs Bretagne (association)	MAFEJ (institution)
Compagnons Bâisseurs Centre Val-de-Loire (association)	Total (entreprise)
Compagnons Bâisseurs Provence (association)	Union Nationale des Missions Locales (association)
Cotravaux (association)	Wimoov (association)

Le comité de pilotage s'est réuni 3 fois au cours de 30 mois de l'expérimentation. La mise en place des outils de suivi de projet a néanmoins retardé le lancement officiel du projet et donc la mise en place du comité de pilotage qui a été convoqué pour la 1^{ère} fois en novembre 2015. Il est important de souligner qu'il y a eu une participation active du comité qui a regroupé à chaque fois entre 11 et 15 membres, la plupart ayant participé aux 3 comités.

Ils ont été organisés à chaque fois selon le même process :

- présentation des Compagnons Bâisseurs et des objectifs de l'expérimentation ;
- témoignages de jeunes ayant participé à l'expérimentation ;
- interventions de partenaires et présentation de leurs actions (Wimoov, FACE).

Il s'agissait ainsi à la fois de pouvoir consulter le comité de pilotage sur les différentes orientations prises par le projet mais aussi de créer des conditions permettant à chaque structure de mieux comprendre le champ d'action de chaque structure présente. C'était effectivement un enjeu important puisqu'il existe des différences importantes au sein des acteurs de la mobilité. Ainsi, les acteurs de la mobilité internationale connaissent et travaillent peu avec les structures offrant des solutions matérielles de mobilité. Et inversement. Au fil de l'expérimentation, l'ANCB s'est rendue compte à de nombreuses reprises que cette situation était problématique en termes de partenariat.

2.4. Difficultés rencontrées

Le partenariat constitue la base de tout projet et nécessite donc d'être particulièrement travaillé. Cela était d'autant plus important que les Compagnons Bâisseurs étaient néophytes sur le secteur des solutions matérielles de mobilité. C'est pourquoi le partenariat, à travers la mise en place de réseaux, constituait une action à part entière de l'expérimentation.

De manière globale, le partenariat de projet n'a pas posé de difficultés importantes, que ce soit en amont ou pendant la période expérimentale. Les partenaires financiers (Etat – DJEPVA, CGET, DGCS, Agence du service civique) ont cofinancé cette action sans que cela n'ait pu poser de problèmes. En outre, le cofinancement local des projets de mobilité mis en place par les jeunes a bien souvent été possible très rapidement (missions locales, collectivités).

Le partenariat opérationnel a été également globalement facile à mobiliser, que ce soit au travers des instances de gouvernance (pilotage, animation) ou au niveau des structures de terrain. Il est néanmoins important de souligner que le caractère national de l'expérimentation a parfois été un frein dans le développement du projet. En effet, les ressources de l'ANCB, en termes d'animation de réseau, ont été parfois difficiles à mobiliser rapidement sur certains territoires qui nécessitaient pourtant un soutien renforcé pour s'approprier le dispositif.

III. ENSEIGNEMENTS GENERAUX DE L'EXPERIMENTATION

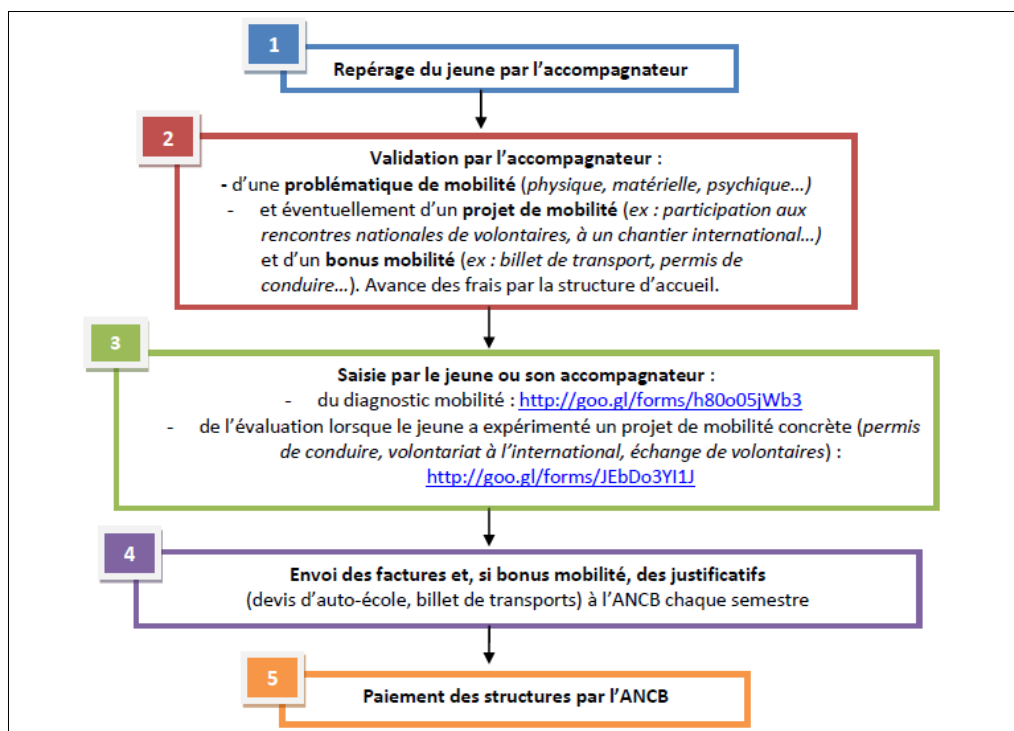
3.1. Modélisation du dispositif expérimenté

La modélisation des process a été dès le début une priorité du groupe de travail parce que la dimension nationale du projet pouvait constituer un obstacle à sa mise en œuvre. Dès lors, il a été décidé très rapidement que l'ensemble des partenaires travailleraient sur les mêmes outils (cf. pré-diagnostic mobilité, formulaire d'évaluation). Cela permettait à la fois d'outiller les accompagnateurs mais aussi d'organiser le suivi du projet.

En outre, les accompagnateurs avaient la gestion des bonus mobilité qui avaient pour finalité le cofinancement des projets de mobilité. Il était important de définir très précisément l'ensemble des étapes, de l'entrée du jeune dans l'expérimentation à sa sortie.

Néanmoins, afin que le projet soit une réussite, il était important que la procédure d'entrée et de sortie des jeunes dans l'expérimentation ne soit pas trop lourde. En effet, certains dispositifs pourtant intéressants deviennent parfois des échecs parce qu'ils impliquent une trop grande lourdeur ou complexité dans sa gestion. La simplicité des process était d'autant plus importante dans ce projet que l'ANCB ne pouvait pas un acteur de proximité territoriale avec les structures accompagnatrices.

C'est pourquoi le logigramme suivant a été élaboré en amont :



Ce logigramme était accompagné d'une procédure rappelant à la fois le cadre du projet (public-cible, objectifs...) mais aussi d'un document réglementant l'utilisation du bonus mobilité. Il était d'un montant compris entre 150€ et 500€ ce qui permettait de faire un véritable effet levier sur le plan de financement des projets portés par les jeunes. Celui-ci

avait en effet pour objectif de débloquer une problématique de mobilité au travers du financement d'un projet censé y répondre. Il était géré en proximité par l'accompagnateur qui décidait de l'attribution ou non de l'aide financière. Ce fonctionnement permettait une grande souplesse et les accompagnateurs sont parvenus à jouer pleinement ce rôle (1 demande sur 2 acceptée).

Cette proximité avait pourtant été critiquée au lancement du projet en ce sens qu'elle pouvait poser un problème dans la posture d'accompagnement. Néanmoins, cela n'a pas été le cas car les professionnels ont d'abord su maîtriser l'information autour de ce dispositif ce qui a évité un afflux de demandes qui n'auraient pas été éligibles. Les conditions liées à l'attribution du bonus leur ont ensuite permis de ne sélectionner que des projets dont le financement serait bouclé grâce à ce bonus et dont la mise en œuvre permettait d'améliorer sensiblement l'insertion professionnelle des jeunes.

3.2. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

3.2.1. Public visé

De manière générale, il a été simple de mobiliser le public-cible du projet (âge, niveau de qualification, problématique mobilité...). La raison principale est que ces jeunes étaient accueillis au sein des structures Compagnons Bâisseurs sous différents statuts (volontariat, bénévolat, salariat en insertion). Ils participaient ainsi à des actions de rénovation de logements ou d'équipements collectifs avec une fréquence plus plus moins régulière selon leur statut.

Cette situation a clairement favorisé l'accompagnement de ces jeunes à la mobilité et c'est un des enseignements du projet. En effet, dans de nombreuses situations, l'accompagnement s'exerce souvent auprès de personnes ayant des difficultés dans un cadre spécifique. Le jeune est accompagné de manière régulière par un professionnel au travers d'un certain nombre de rendez-vous. La confiance se construit chemin faisant et, si le jeune ne vient pas aux rendez-vous, le risque d'abandon est important. Chez les Compagnons Bâisseurs, l'accompagnement s'effectuait au quotidien (ou presque), que ce soit de manière formelle ou informelle ce qui permettait de sécuriser l'accompagnement.

En outre, dans une majorité des cas, ces jeunes étaient volontaires et aidaient des habitants ayant des difficultés dans leur habitat à renover celui-ci. Cela les mettait dans une posture d'aidant et d'acteur citoyen. Dès lors, bien qu'ils aient été aidés également à améliorer leur mobilité, le rapport accompagnateur/jeune était néanmoins différent de celui d'un accompagnement classique.

Il est important de souligner que cela a favorisé la participation des jeunes à cette expérimentation. Il nous semble donc fondamental de développer, lorsque cela est possible, des accompagnements auprès de public en activité et étant engagé sur des actions de solidarité et de citoyenneté. C'est la principale condition de transférabilité du dispositif à l'extérieur.

3.2.2. Actions menées dans le cadre du dispositif

L'expérimentation portée par l'ANCB a concerné des territoires français assez distants les uns des autres ce qui lui donnait un caractère national. Cet aspect du projet a généré une certaine distance entre le porteur du projet et les structures partenaires en charge de l'accompagnement des jeunes. Dès lors, il a fallu être très vigilant sur 2 aspects : le cadrage du projet et la formation des professionnels.

Afin de pouvoir expérimenter de manière collective, l'ANCB a fait le choix de coconstruire l'ensemble des outils permettant de fixer le cadre du projet (procédures, outils). Cela est en effet nécessaire car, même dans les structures membres d'un même réseau et partageant a priori un cadre de référence identique, ce type de projet expérimental apporte par essence un changement. Il s'agit en effet de nouvelles actions ce qui suppose en plus de nouvelles compétences. C'est pourquoi la préparation en amont du lancement du projet est particulièrement importante. Si celle-ci est descendante et imposée, le risque d'échec ou de retard sera beaucoup important.

Cela a ainsi permis un bon taux de remplissage des outils de suivi sans qu'il y ait eu besoin de relance. De même, les formations et ateliers proposés aux professionnels et aux jeunes ont été un succès en termes de participation.

De façon plus précise, les outils mis en place tout au long du projet ont eu des destins divers :

- les outils de cadrage ont été globalement très pertinents puisqu'ils ont permis une transmission de l'information claire et très synthétique. Il était en effet important de ne pas créer des documents trop longs au risque qu'ils soient peu voire mal appropriés. L'utilisation de schémas et de logigrammes améliore davantage la lisibilité de l'information transmise. Cela est d'autant plus essentiel que le périmètre du projet sera large (ex : régional, national).

- les outils d'information ont connu des fortunes diverses. Les plaquettes de présentation du projet en français ont finalement été peu utilisées car les structures partenaires n'ont pas pris suffisamment de temps pour communiquer à l'extérieur (ex : plateformes de mobilité, collectivités locales...). Par contre, les supports audiovisuels mis en ligne ont été largement consultés par les structures participantes ainsi que par l'extérieur. L'existence des réseaux sociaux favorise désormais de plus en plus ce type de support de communication et ce particulièrement pour les projets à caractère régional et national.

- les outils d'accompagnement ont été très largement utilisés par les professionnels. Il semble que, là aussi, l'utilisation d'outil plutôt synthétique et facilement accessible (online) ait amélioré le fonctionnement de l'expérimentation. En outre, ces outils avaient également pour fonction de permettre un suivi en temps réel du nombre d'entrée dans l'expérimentation. Cela s'est avéré être un avantage important pour le porteur de projet qui a ainsi pu être alerté facilement en cas de problème (doublet, faible nombre d'entrée d'un des partenaires...). Enfin, cela a permis de réaliser des statistiques de manière régulière sur le profil des jeunes entrant dans l'expérimentation et leurs projets de mobilité. L'ANCB a dès lors pu communiquer de manière assez régulière auprès des structures participantes. Le

retour d'information auprès des partenaires, et ce tout au long du projet, constitue également un atout pour parvenir à faire vivre un projet sur une période assez longue.

- les outils de formation ont été globalement pertinents mais les modules de formation (professionnels, jeunes) mériteraient d'être mieux structurés afin qu'ils soient réellement transférables à l'extérieur. En outre, certains ajustements liés aux évaluations des participants devront être réalisés afin d'améliorer le contenu de ces modules.

Certains outils constituent en soi de supports mais leur utilisation par les destinataires a été mauvaise ce qui constitue donc au final un échec. Le guide du tutorat linguistique est un très bon outil adapté au profil de jeunes s'apprêtant à une mobilité internationale. Par contre, même si l'idée de formation peers to peers (de jeunes à jeunes) est séduisante, elle a posé pas mal de difficultés dans la pratique. Le contexte de formation est difficile car les périodes de formation varient beaucoup selon les sites. Il y a donc plusieurs ajustements à apporter (modalités et timing de formation notamment). En outre, il apparaît que ce dispositif nécessite une animation nationale plus forte pour qu'il y ait véritablement essaimage auprès des jeunes « enseignants ».

Le diagnostic de l'offre territoriale de mobilité, et sa fiche méthodologique, est également un bon outil même s'il a été peu utilisé par les professionnels. La raison est principalement un manque de temps des professionnels pour réaliser la démarche et une animation nationale pas suffisamment forte pour qu'il y ait appropriation. Un des enseignements de ce projet est donc l'importance du temps nécessaire pour une véritable d'information et une formation des structures partenaires pour utiliser ces outils. Faute de temps suffisant, ils ne sont pas utilisés. Il est donc important de prévoir des ressources humaines conséquentes pour ce type de projet.

3.2.3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

La construction des partenariats, et plus précisément de ses conditions, est une phase essentielle et très sensible pour la réussite d'un projet de ce type. Il est donc important d'y consacrer du temps. Concrètement, cette phase a nécessité près de 6 mois (1^{er} semestre 2015) et, malgré tout, l'ANCB a constaté l'existence de dysfonctionnements au niveau de l'implication de certaines équipes d'accompagnateurs. De manière globale, il est possible d'affirmer que la participation des structures a été proportionnellement plus importante en fonction de leur implication au sein des instances du projet (comités d'animation et de pilotage). Les structures étant seulement impliquées dans l'accompagnement des jeunes ont en effet mis plus de temps à comprendre le dispositif, son organisation et son fonctionnement et se sont finalement peu impliquées. La mise en place d'instances de pilotage et d'animation est donc essentielle pour la réussite du projet.

Le pilotage doit regrouper des acteurs de la mobilité au sens large (solutions matérielles, mobilité internationale...) pour qu'il y ait une construction de partenariats. Il est également nécessaire qu'il y ait des partenaires financiers présents en ce sens que leur présence améliore la participation de tous. Néanmoins, il est important de souligner qu'il existe un clivage entre les acteurs de la mobilité internationale et ceux des solutions matérielles de mobilité. Les acteurs s'organisent entre eux mais peu de passerelles existent. De même, les circuits de financement sont généralement distincts ce qui est regrettable et complexifie la mise en place de ce type de projet.

Néanmoins, de ce fait, il n'existe aucune réelle concurrence entre tous ces acteurs et, grâce à une bonne volonté, des partenariats ont été possibles. Il nous apparaît que cela pourrait être un des enjeux des prochaines années sur la question de l'accompagnement à la mobilité de publics peu autonomes.

3.2.4. Impacts sur la structure

Il est généralement difficile d'identifier avec certitude les impacts d'une expérimentation au terme de celle-ci, le recul faisant défaut. De manière générale, il apparaît clairement que l'expérimentation a permis de positionner la thématique de la mobilité au cœur des problématiques portées par le mouvement Compagnons Bâisseurs ou, tout au moins, portées par les professionnels de l'accompagnement des jeunes (tuteurs, chargés d'insertion...).

La mise en place de toute la dynamique de projet (groupe de travail, gestion des outils de suivi et de financement...) a fortement impliqué ces professionnels dans l'approche de l'accompagnement des jeunes ayant moins d'opportunités à la mobilité. Cette dimension était absente de l'accompagnement proposé aux jeunes. Il y a donc eu une évolution des pratiques professionnelles de ces acteurs.

Celle-ci est néanmoins nuancée à au moins 2 niveaux. Même s'il y a eu un changement des pratiques, celui-ci n'est pas encore totalement abouti et il reste des lacunes à combler. Il semble qu'il aurait été nécessaire de mettre en place un plus grand nombre de formations ce qui n'a pas été possible, cette dimension ayant été sous-évaluée dans le projet. Ensuite, il y a de nettes différences entre les professionnels. Ces différences sont a priori liées à l'implication ou non de ceux-ci dans les groupes de travail. Plus ils s'y sont impliqués, plus ils ont accompagné de jeunes et plus leurs pratiques ont évolué.

Les outils ont été la principale clé de l'évolution des pratiques observées car ils ont formalisé l'accompagnement. Certains outils peu impactant jusqu'à maintenant (diagnostic de l'offre territoriale, guide du tutorat linguistique) vont devoir être mieux accompagnés dans leur utilisation car cela devrait permettre une plus forte évolution des pratiques professionnelles.

L'évolution d'une partie des professionnels a néanmoins permis d'impacter la dynamique interne de réseau avec la mise en place et la mutualisation d'initiatives locales (ex : organisation de journées de mobilité).

De manière plus large, il apparaît clairement que les Compagnons Bâisseurs soient devenus plus visibles par rapport à son projet d'accompagnement à la mobilité. Néanmoins, cette situation est là aussi très variable selon les territoires et pas encore totalement abouti.

IV. CONCLUSION

A l'origine de ce projet, il y avait un postulat très intimement lié à la culture des Compagnons Bâisseurs et à sa philosophie d'action. Les apprentissages s'ancrent beaucoup fortement dans *le faire, le faire ensemble*. Et la mobilité concrète, physique, apparaissait comme un formidable vecteur de compétences très utiles au monde professionnel (sens de l'adaptation et de l'organisation, gestion du stress...).

En ce sens, l'expérimentation financée par le Fonds d'Expérimentation Jeunesse a permis de démontrer la réalité de ce postulat. La très grande majorité des jeunes ont vécu des expériences fortes et concrètes qui leur ont permis de franchir, de manière plus rapide, les marches vers un accès durable au marché du travail. Parmi eux, en effet, ils sont une majorité à être en situation d'emploi ou de formation. Bien qu'il soit difficile d'isoler l'impact de leur expérience de mobilité du reste (participation à des actions de volontariat notamment), les professionnels ont néanmoins constaté une plus forte remobilisation des jeunes lors de leur projet de mobilité et une fois celui-ci terminé.

Il apparaît néanmoins important que cet accompagnement soit global, fasse partie d'un tout. Un individu a un parcours très mouvant et une problématique peut rapidement survenir et bloquer tout autre accompagnement. L'accompagnement doit donc être global. Il est également important qu'il s'adosse à un projet plus important au travers duquel les jeunes sont mobilisés en tant qu'acteur et ainsi suivis au quotidien. Seul, l'accompagnement a des effets plus limités et il est probable qu'une action de mobilité aurait un impact plus faible sur leur parcours.

D'une manière générale, les Compagnons Bâisseurs ont beaucoup appris et tiré des enseignements de cette expérimentation. La transformation n'est pas encore complète et un accompagnement et un appui de l'ANCB s'avérera nécessaire pour y parvenir. Il va falloir désormais actualiser les outils mis en place et renforcer la formation des professionnels. C'est un des principaux enjeux des mois à venir.

La belle dynamique partenariale à l'œuvre tout au long des 30 mois de l'expérimentation nous invite évidemment à l'optimisme. Les acteurs de la mobilité ont besoin de mieux se fédérer et de travailler sur leur complémentarité afin de parvenir à relever le formidable défi de l'accompagnement des jeunes ayant le moins d'opportunités à la mobilité, quelle qu'elle soit.

ANNEXE 1 – PUBLIC VISE PAR L'EXPERIMENTATION

	Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action					
Jeunes	94	92	24	210	
Adultes					
Nombre total de bénéficiaires					

	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques	
1. Jeunes	
Âge	
Moins de 6 ans	
6-10 ans	
10-16 ans	
16-18 ans	9
18-25 ans	201
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	
Situation	
Elèves en pré-élémentaire	
Elèves en élémentaire	
Collégiens	
Lycéens en LEGT	
Lycéens en lycée professionnel	
Jeunes apprentis en CFA	
Étudiants du supérieur	
Demandeurs d'emploi	13
Actifs occupés	
Autres : volontaires, bénévoles	157
Autres : salariés en insertion, stagiaires de la formation professionnelle	40
Niveau de formation	
Infra V	46
Niveau V	70
Niveau IV	74
Niveau III	5

Niveau III	11
Niveau I	4
Sexe	
Filles	58
Garçons	152
2. Adultes	
Qualité	
Parents	
Enseignants	
Conseillers d'orientation-psychologues	
Conseillers principaux d'éducation	
Conseillers d'insertion professionnelle	
Animateurs	
Éducateurs spécialisés	
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	

	Réalisation
Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif	
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?	
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML	Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place	
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :	
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Nationale
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?	
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Oui, une partie de mon territoire

**ANNEXE 2 - CALENDRIER DE DEROULEMENT DE L'EXPERIMENTATION - ACTIONS MISES EN
ŒUVRE**

	Description synthétique de chaque action	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
			Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
1. Préparation du projet	<i>Janvier-avril 2015</i>							
Action n°1	Mise en place du comité d'animation et cadrage du projet - Le comité d'animation était l'instance d'échange et de consultation du réseau Compagnons Bâtisseurs. Il était constitué d'accompagnateurs salariés des structures partenaires	2	2	0,05	Direction, chargé de mission			Location de salle, déplacements
Action n°2	Réalisation d'outils de suivi et de communication - Plusieurs outils de suivi et d'accompagnement ont été créés (cf. pré-diagnostic, évaluation). Des plaquettes de communication ont également été réalisées.	2	4	0,05	Direction, 2 chargés de mission, assistante de communication			Location de salle, déplacements
Action n°3	Mise en place du comité de pilotage - Le comité de pilotage était l'instance de consultation et de validation du projet.	1	1	0,025	Chargé de mission			Location de salle, déplacements
2. Mise en œuvre du projet	<i>Mai 2015-juin 2017</i>							

Action n°1	Mise en place de réseaux régionaux, nationaux et internationaux de la mobilité - Il s'agissait de construire des partenariats permettant de pouvoir renforcer l'accompagnement et de développer les supports de projets de mobilité	19	2	0,3	Direction, chargé de mission			Location de salle, déplacements
Action n°2	Soutien à la mobilité individuelle et collective - Il s'agissait de structurer l'accompagnement à la mobilité à travers la mise en place d'outils et de formation	19	3	0,5	2 chargés de mission, assistante de communication	Achat d'un caméscope	Intervenants (formations), prestataires	Location de salle, déplacements
Action n°3	Expérimentation des parcours de mobilité - l'objectif était de soutenir les accompagnateurs et les jeunes dans la mise en place de projets de mobilité	25	2	0,4	2 chargés de mission		Frais induits par les projets de mobilité (accompagnement des jeunes, bonus mobilité)	
3. Achèvement du projet	<i>Juillet-septembre 2017</i>							
Action n°1	Réalisation du bilan de l'expérimentation	3		0,025	Chargé de mission			

ANNEXE 3 - LISTE DES OUTILS DEVELOPPES DANS LE CADRE DE L'EXPERIMENTATION

	Nom de l'outil	Fonction (préciser si ce sont des outils de pilotage, de suivi, de communication, de formation, de sensibilisation, etc.)	Utilisateurs ou destinataires	Format (papier, électronique, etc.)	Transférable en dehors de l'expérimentation (oui/non)
1	Convention de partenariat	Outil de cadrage	Structures d'accompagnement partenaires	Format papier	oui
2	Procédure d'entrée et de suivi des jeunes	Outil de cadrage	Structures d'accompagnement partenaires	Format papier	oui
3	Procédure d'attribution du bonus mobilité	Outil de cadrage	Structures d'accompagnement partenaires	Format papier	oui
4	Bases de données des partenaires	Outil de prospection	Porteur de projet et structures d'accompagnement partenaires	Excel	non
5	2 plaquettes de présentation du projet (français, anglais)	Outil d'information	Partenaires opérationnels et financiers ne participant pas à l'expérimentation	Format papier	oui
6	Lettre d'information thématique consacrée à l'expérimentation	Outil d'information	Structures d'accompagnement partenaires, partenaires opérationnels et financiers ne participant pas à l'expérimentation	Format papier	oui
7	Clip vidéo sur une expérience de mobilité internationale	Outil d'information et d'accompagnement	Structures d'accompagnement partenaires, partenaires opérationnels et financiers ne participant pas à l'expérimentation	Support audiovisuel	oui
8	Module de formation liée à la mobilité internationale des jeunes ayant moins d'opportunités	Outil de formation	Structures d'accompagnement partenaires	Format papier	oui
9	Fiche synthétique sur l'accompagnement des jeunes à la mobilité internationale	Outil de formation	Structures d'accompagnement partenaires	Format papier	oui
10	Clip vidéo sur la préparation d'un jeune à une mobilité internationale	Outil de formation	Structures d'accompagnement partenaires	Support audiovisuel	non

11	Diagnostic territorial de l'offre de mobilité	Outil d'information	Structures d'accompagnement partenaires	Format papier	oui
12	Fiche méthodologique d'accompagnement à la réalisation d'un diagnostic	Outil de formation	Structures d'accompagnement partenaires	Format papier	oui
13	Formulaire de pré-diagnostic de la mobilité	Outil d'accompagnement	Structures d'accompagnement partenaires	Online	oui
14	Formulaire d'évaluation de l'impact de la mobilité sur le jeune	Outil d'accompagnement	Structures d'accompagnement partenaires	Online	oui
15	Module de préparation à une mobilité internationale	Outil de formation	Structures d'accompagnement partenaires	Format papier	oui
16	Guide du tutorat linguistique à l'anglais	Outil de formation, online	Structures d'accompagnement partenaires	Format papier	oui

Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de l'Éducation nationale
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13

Téléphone : 01 40 45 93 22

www.experimentation.jeunes.gouv.fr

